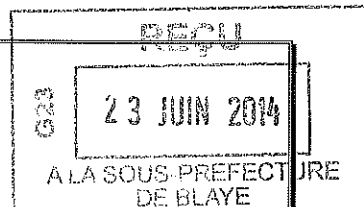


**EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de Conseillers :

En Exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Date de Convocation :

11 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le 19 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Plassac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine GOUTTE, Maire.

Présents : Mesdames GOUTTE Martine, DUQUE Yenny, BERNAUD Valérie, BRAUD Marie-Christine, GUENAIIS Martine, GERMAIN Agathe, Messieurs SOLANA Jean-Roger, DE BOISSESON Laurent, VENANCY Jean-Michel, GAUDINIÈRE Jean-Claude, BORDENAVE-CAZENAVE Yves, PICARD Patrick.

Absents excusés : Mme BARRAS Maryvonne (*pouvoir à Monsieur SOLANA*), Mrs BAUDET Jean-Michel, GIRAULT Denis (*pouvoir à Madame BERNAUD*)

Secrétaire de Séance : Marie-Christine BRAUD

Objet : Associations communales : règlement et participation financière

Madame Bernaud fait le compte rendu de la commission des associations qui a eu lieu début juin et propose les tarifs suivants applicables à partir du 1^{er} septembre 2014 aux associations pour l'occupation des salles communales.

- **Salle polyvalente**

- ⇒ 5 € par utilisation la journée en semaine
- ⇒ 1 fois la gratuité hors période de mai à août
- ⇒ Location 50 € par jour du vendredi au dimanche avec un chèque de caution de 300 €

- **Local interassociatif**

- ⇒ 25 € par utilisation du vendredi au dimanche avec un chèque de caution de 150 €
- ⇒ Gratuit la semaine avec un chèque de caution de 150 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité des votants, (12 pour, 1 voix contre et 1 abstention) les tarifs proposés aux associations pour la salle polyvalente et à l'unanimité des votants les tarifs proposés aux associations pour le local interassociatif.

*Pour copie conforme au registre,
Fait à Plassac, le 20 juin 2014
Le Maire,
Martine GOUTTE*